



TOUT
CE QU'IL FAUT
SAVOIR

Votre **enfant** est (ou) va être scolarisé à Conques-sur-Orbiel et **peut donc avoir accès aux services** suivants :

- **restauration scolaire**, gérée par le **CCAS de Conques** (Centre Communal d'Action Sociale) ;
- **services périscolaires**, gérés par le **CIAS de Carcassonne Agglo** (Centre Intercommunal d'Action Sociale)
pour les **garderies du matin, midi et soir : ALAE** (accueil de loisirs associé à l'école),
pour l'**accueil de loisirs des mercredis et vacances scolaires**.

DÉMARCHES À RÉALISER POUR L'ACCÈS AUX SERVICES

Dossier OBLIGATOIRE auprès du **CIAS CARCASSONNE-AGGLO**

Le CIAS de Carcassonne-Agglo gère
les services Périscolaires

**Le dossier est INDISPENSABLE pour l'inscription à
la Restauration scolaire.**

1) Vous devez lors de l'inscription scolaire de
l'enfant en Mairie, récupérer le dossier CIAS (1 par
enfant) ou le télécharger sur le site :

www.carcassonne-agglo.fr

2) Une fois ce dossier complété, vous devez
prendre rendez-vous auprès du CIAS.

**Les services du CIAS vous accueillent
les lundis, mardis et jeudis à Conques-sur-Orbiel,
afin de finaliser l'inscription
Contact au 04.68.72.37.61**

Inscription au service de RESTAURATION SCOLAIRE de CONQUES-SUR-ORBIEL

1) Validation dossier CIAS

2) Pour Les enfants déjà inscrits les années
précédentes :

L'inscription est automatiquement reconduite

3) Pour les nouveaux inscrits :
Rapprochez-vous du CCAS pour inscription

Vous pourrez avoir accès au «portail Famille»
pour : réserver les repas, récupérer les factures et
les régler par carte bancaire.

*Vous pouvez nous contacter au 04.68.77.77.36,
ou envoyer un e-mail à :*

resto.scolaire@conques-sur-orbiel.fr



**aucune inscription ne sera prise en compte
en cas de reliquats de sommes à payer**

RÉSERVATION (ou ANNULATION) des repas

Les familles gèrent directement les réservations (ou annulations) des repas sur le «Portail Famille» :

Les réservations seront à réaliser au plus tard le jeudi avant 9h pour la ou les semaines suivantes

Le non-respect de ces règles entrainera la facturation du repas commandé ou l'impossibilité d'avoir un repas.

FACTURATION ET PAIEMENT

Le prix du repas (tarif unique) pour l'année 2025 est fixé à **4,20 € à compter du 1 septembre 2025**

Les factures sont émises en début de mois, à terme échu :

les parents reçoivent une notification sur leur messagerie leur indiquant que la facture est disponible sur le « portail Famille »

Les factures sont à régler à réception :

- Par **carte bancaire** directement sur le «portail famille»,
- Par **chèque** à l'ordre de « régie restaurant scolaire Conques » à adresser au CCAS à la mairie, ou à déposer dans la boîte à lettres CCAS dans la cour, derrière la mairie.
- En espèces au bureau du CCAS, au 1^{er} étage à la mairie (penser à vous présenter avec l'appoint)



Au-delà de 2 factures impayées, l'accès au « portail famille » sera temporairement fermé.

ABSENCES

1. Les absences doivent être signalées dès le premier jour au service de restauration scolaire (CCAS) :

resto.scolaire@conques-sur-orbiel.fr

04 68 77 77 36

Pas de remboursement pour l'absence d'un enfant à la cantine liée à une convenance personnelle.

2. Penser également à prévenir l'établissement scolaire.
3. En cas d'absence pour raison médicale, un **justificatif médical** devra être présenté dans les **48 heures** afin que soit déductible le premier jour d'absence et les suivants, si possibilité de décommander les repas auprès de notre prestataire (les repas commandés plusieurs jours en avance)
4. **Modifier** les réservations sur le «portail Famille» dès le premier jour d'absence.

RAPPEL IMPORTANT

Les dossiers incomplets ou non validés par le CIAS et le CCAS seront bloquants pour l'accès aux services périscolaires

Aucune inscription ne sera prise en compte si :

1. le **coupon** de bonne prise en connaissance du règlement du restaurant scolaire **n'a pas été rendu signé**
2. des reliquats de sommes à payer existent



Pour une meilleure organisation, il est vivement conseillé de **réserver et/ou annuler** les repas **mensuellement ou annuellement** via le 'Portail famille' de Carcassonne Agglo.

- 1** Connectez-vous avec les **mêmes identifiants** que pour l'ALAE,
cliquez sur « réservation ».

<https://portalssl.agoraplus.fr/carcassonne>

1ere connexion :



- Cliquer sur mot de passe oublié
- Un mot de passe temporaire vous sera communiqué
- Vous pourrez ensuite le modifier

- 2** Vérifiez l'exactitude des données

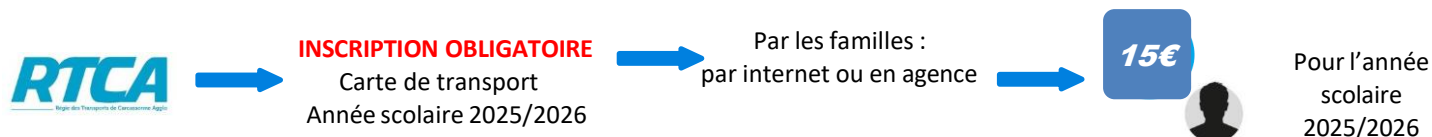
- 3** A réception de la facture,

Réalisez le **paiement en ligne** par carte bancaire





① Pour les enfants de l'école maternelle qui entrent en petite section, qui mangent au restaurant scolaire, il est nécessaire de **demande la carte de transport** auprès de la RTCA.



INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

en ligne Nouveau site plus intuitif	en agence
• créez votre compte en cliquant sur « Inscrivez-vous » dans l'onglet « Première inscription », même si vos enfants ont déjà été inscrit à nos services. • Ajoutez un dossier pour chaque enfant en insérant une nouvelle photo. • Procédez au paiement sécurisé en ligne	Agence de la Mobilité 12 bd Camille Pelletan à Carcassonne Tél : 04 68 47 82 22

02 juin au 24 août 2025

<https://rtca.carcassonne-agglo.fr>

② A la rentrée, vous devrez déposer la carte de transport de votre enfant auprès de la responsable de l'ALAE maternelle qui la gardera tout au long de l'année scolaire pour pouvoir la présenter en cas de contrôle.

③ Sans cette carte de transport obligatoire, votre enfant ne pourra être admis dans la navette, et par conséquent au restaurant scolaire.

Attention : admission des enfants qu'à partir de 3 ans.

École maternelle :

Horaires des cours : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40/12h10 - 14h00/16h30

Ouverture de l'école : 8h25 et 13h45

Responsabilité : Sortie de l'école accompagnée

École élémentaire :

Horaires des cours : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 /12h00 - 13h50/16h20

Ouverture de l'école : 8h20 et 13h40

Responsabilité : Sortie libre



COORDONNEES

CIAS Carcassonne Agglo : 04.68.72.37.61 (sur rendez-vous)

CCAS : 04.68.77.77.36 ou resto.scolaire@conques-sur-orbiel.fr

Ecole maternelle	=	04.68.26.39.22	+ d'infos
Ecole élémentaire	=	04.68.77.11.57	+ d'infos
Mairie	=	04.68.77.17.57	
Site officiel mairie	=	www.conques-sur-orbiel.fr	